



Paris, mercredi 3 février 2010.
Communiqué de presse.

Etat des lieux dans le Groupe France Telecom/Orange : Quels droits aujourd'hui pour les couples PACSés LGBT ?

Dans l'intranet RH du Groupe, les PACSés LGBT semblent bien lotis... Etat des lieux !

Pour démarrer sereinement l'année 2010, Mobilisnoo dresse un état des lieux des droits et accords en faveurs des couples PACSés du même sexe, dans l'entreprise France Telecom/Orange.

Alors France Telecom/Orange, prête pour le label diversité 2010 ?

De belles avancées sur les droits, mais encore quelques manques à combler.
Aujourd'hui, les salarié(e)s de l'entreprise LGBT (*ou non*) peuvent prétendre pour :

- La conclusion d'un PACS, à **5 jours d'absences rémunérés maximum** pour le salarié concerné.
- Le décès du partenaire PACSé, à **3 jours d'absences rémunérés** pour le salarié concerné.
- La conclusion de son PACS au **déblocage de son épargne salariale**.
- Suivre leur conjointⁱ, **sur une disponibilité** (*aujourd'hui réservée aux fonctionnaires de l'entreprise uniquement*).
- La maladie grave d'un proche, à **3 jours d'absences rémunérés** pour le salarié concerné
- L'hospitalisation d'un parent proche, à **1 jour d'absence rémunéré à l'entrée et à la sortie du patient** pour le salarié concerné
- Un conjoint handicapé ou en perte d'autonomie grave, à **3 mois d'absences** pour le salarié sous convention collective concerné
- Les congés de solidarité familiale, à **3 mois d'absences maximum** pour le salarié concerné
- Toute la partie sociale (*CE d'entreprise et CCUES*), à des aides prenant en compte la situation des salariés PACSés.

On notera, qu'avec les négociations actuellement en cours, certaines situations indiquées ci-dessus, permettront certainement de revoir à la hausse le nombre de journées autorisées, dans le cadre du nouveau contrat social du Groupe.

Association Mobilisnoo
C/o Centre LGBT Paris-IDF
61-63 rue Beaubourg- 75003 Paris
Siret : 508 930 831 00013

Collectif Homoboulot
www.homoboulot.org

Inter-LGBT



Il semblerait que les négociations se veulent harmoniser les mesures dans l'ensemble de l'entreprise, et aussi favoriser les mobilités géographiques permettant un rapprochement familial.

Suite à nos recherches, France Telecom/Orange se positionne aujourd'hui parmi les entreprises les plus attentives aux discriminations entre les salariés.

En revanche, les points relatifs à la législation (*domaine réglementaire*) ne dépendant pas de l'entreprise, posent encore de vraies questions quant à l'égalité des droits, pour tous. Qui plus est, la pension de réversion ou encore l'assurance décès, ne sont pas appliquées dans beaucoup de grandes entreprises.

Affaires à suivre....

A propos de Mobilisnoo :

Mobilisnoo est l'association des LGBTQI (*Lesbienne, Gay, Bissexuel(le), Transsexuel(le), Queer, Intersexe*) salariés du groupe France Telecom/Orange et ses filiales en France, et de leurs ami(e)s, (*Association loi 1901*).

Mobilisnoo est une association dite « professionnelle ». Elle appartient au collectif Homoboulot et à l'inter-LGBT.

Au 28/01/2010, Mobilisnoo comptait 57 membres répartis sur toute la métropole.

Comprenant 31,58% de femmes et 68,42% d'hommes dont 73,21% appartiennent au groupe France Telecom SA.

Les objectifs que poursuit Mobilisnoo sont de : a) lutter contre toute forme de LGBTQIphobie au sein du groupe b) mettre à disposition chaque année en janvier, un rapport annuel dressant un « état des lieux » des LGBTQIphobie dans le groupe c) offrir à ses adhérents/membres, des moments conviviaux, des remises exceptionnelles....

L'association met à disposition de tout salarié du groupe France Telecom SA, un formulaire en ligne sur son site Internet, permettant à quiconque de laisser un témoignage sur un acte LGBTQIphobe auquel il aurait assisté ou aurait été victime.

Pour plus d'informations : www.mobilisnoo.org , <http://sites.google.com/a/mobilisnoo.org/qui-sommes-nous/> , <https://sites.google.com/a/mobilisnoo.org/international/> , <http://www.homoboulot.org/index1.html> , <http://www.inter-lgbt.org/>

Contact Presse :

service.communication@mobilisnoo.org

Tel. : 09.75.35.1965

Retrouvez tous les communiqués de presse de l'association depuis www.mobilisnoo.org, rubrique « presse ».

ⁱ Par conjoint, l'entreprise entend aussi les couples PACSés.